ANIP AGENCE NATIONALE D'IDENTIFICATION DES PERSONNES
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Palais de la Marina
01BP2028
Cotonou-Bénin

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Nom de l'Autorité contractante : Agence Nationale d'Identification des Personnes.

Objet : Acquisition de consommables informatiques pour l'ANIP.

Référence SIGMAP : F_DG_97807

AVIS N° : 390.../PR/ANIP/DG/PRMP/APM/SP du 06/09/2024.

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence Nationale d'Identification des Personnes publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 06/09/2024

2. L'Agence Nationale d'Identification des Personnes a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds du budget national, afin de financer son programme d'administration et gestion du registre national des personnes physiques, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché d'acquisition de consommables informatiques.

3. L'Agence Nationale d'Identification des Personnes sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des consommables informatiques. Les acquisitions à fournir sont en lot unique.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics de l'Agence Nationale d'Identification des Personnes; Email : prmpanip@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : Direction Générale de l'ANIP, Kouhounou en face du Stade Général Mathieu KEREKOU tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures 30 et de 14 heures à 17 heures 30 (heure locale).

Seuls les candidats ayant retiré le dossier d'Appel d'Offres à l'adresse ci-dessus indiquée et inscrits sur la liste de retrait dudit dossier sont autorisés à soumettre leur offre.

6. Le délai de livraison est de quinze (15) jours calendaires au maximum.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

Exigences techniques et expériences

- Être une entreprise ayant comme activité principale les consommables informatiques justifié par l'inscription sur le registre de commerce ou les statuts ;

- avoir réalisé au cours des trois dernières années (2021; 2022; 2023) et de l'année en cours au moins deux (02) marchés similaires déjà exécutés justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution, de service fait assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs

BON A LANCER CCMP/PR

représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit public.

On entend par marché similaire un marché relatif à l'acquisition de consommables informatiques d'un montant minimum hors TVA de 127 268 216 FCFA chacun ;

- fournir l'autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur plus une copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste ou concessionnaire concerné par la commercialisation des consommables informatiques proposés ;
- disposer d'un personnel clé composé d'un informaticien et d'un responsable commercial ;
- disposer du matériel adéquat tel que décrit dans la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification.

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des documents produits par le soumissionnaire. En tout état de cause et en application des dispositions de l'article 122 du code des marchés publics, la fourniture délibérée d'informations ou de déclarations fausses ou mensongères, expose l'auteur aux sanctions prévues par la loi.

Exigences financières

- Avoir une capacité financière justifiée par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin à l'exception des institutions de microfinances d'un montant minimum HT de 54 543 521 FCFA ;
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des années (2021; 2022 ; 2023) justifiés par les états financiers établis dans les formes prescrites par l'annexe A, au moins égal à 181 811 737 FCFA HT.

NB : Les exigences financières ci-dessus sont cumulatives.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

Exigences techniques et expériences

- Être une entreprise ayant comme activité principale les consommables informatiques justifié par l'inscription sur le registre de commerce ou les statuts ;
- Fournir en lieu et place des preuves d'exécution, les pièces relatives aux expériences professionnelles du personnel d'encadrement technique composé de deux (02) informaticiens de niveau BAC+3 en informatique, avec au moins sept (07) années d'expérience à décompter à partir de l'année de l'obtention du diplôme, avec ayant réalisé au moins deux (02) missions similaires au cours des trois (03) dernières années (2021 ; 2022 ; 2023) pour chacun d'eux.

Ces qualifications et expériences seront prouvées cumulativement par CV dûment signé par le concerné, diplôme légalisé, attestation de travail ou de service fait, copie de la pièce d'identité ou du passeport valide du concerné.

On entend par marché similaire un marché relatif à l'acquisition de consommables informatiques d'un montant minimum hors TVA de 127 268 216 FCFA chacun.

- fournir l'autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur plus une copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste ou concessionnaire concerné par la commercialisation des consommables informatiques proposés ;
- disposer du matériel adéquat tel que décrit dans la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification.

Exigences financières :

- Avoir une capacité financière justifiée par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin à l'exception des institutions de microfinances de montant minimum hors TVA de 54 543 521 FCFA ;

BON A LANCER
CCMP/PR

BON A LANCER
CCMP/PR

- Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence dans les formes prescrites par l'annexe A ;
- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels délivrée par une institution reconnue par l'Etat à hauteur d'un montant minimum HTVA de 199 992 911 FCFA.

NB : Les exigences financières ci-dessus sont cumulatives.
Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du ..09../.09../2024 de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure de Cotonou). Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de l'Agence Nationale d'Identification des Personnes sis à la Direction Générale de l'ANIP, Kouhounou en face du Stade Général Mathieu KEREKOU. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.
Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Identification des Personnes sis à Kouhounou, tous les jours ouvrables de 08H30 à 12H30 et de 14H00 à 17H 30 (heure de Cotonou) ; Email : prmpanip@gmail.com au plus tard le 01/10/2024 à _10_h_00_ (heure de Cotonou). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalites prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : salle d'ouverture de la Personne Responsable des Marchés Publics dans le hall de l'immeuble abritant la Personne Responsable des Marchés Publics à ..10...h..30...le..01/10 .../2024 (heure de Cotonou).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant d'un million huit cent dix-huit mille cent dix-sept (1 818 117) FCFA. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Fait à Cotonou le ..06...../..09...../2024

ANIP AGENCE NATIONALE D'IDENTIFICATION DES PERSONNES PRÉSIDENCE La Personne Responsable des Marchés Publics

Aquilas FATCHINA.
La Personne Responsable des Marchés Publics

[1] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj